



Les marchés locaux du travail organisés selon quatre réseaux d'échanges

L'équilibre entre besoins et ressources en main-d'œuvre d'un marché local du travail ne se réalise pas uniquement par des variations de l'emploi et du chômage. Ainsi, les migrations résidentielles viennent-elles modifier le niveau de la population active et les déplacements entre lieu de domicile et lieu de travail permettent-ils de mobiliser une main-d'œuvre, résidant ici et employée ailleurs. D'une certaine façon, ces mobilités contribuent à homogénéiser le taux de chômage sur le territoire. Entre 2007 et 2012, le choc sur l'activité économique lié à la crise se traduit par de fortes disparités d'évolution de l'emploi dans les zones d'emploi de l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, mais dans le même temps, toutes connaissent un accroissement du chômage d'ampleur relativement similaire.

Les migrations résidentielles et les déplacements domicile-travail entre zones d'emploi s'organisent sous forme de réseaux d'échanges privilégiés autour des pôles d'emploi. Quatre de ces « systèmes urbains » régissent les marchés locaux du travail dans le Grand Est, centrés autour des principales agglomérations de la région.

Anh Van Lu, Insee
Mathilde Delahaye, Christel Estragnat, Adeus

Entre 2007 et 2012, l'économie de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est affectée par le ralentissement de l'activité lié à la crise économique et financière. Les moindres besoins de main-d'œuvre des entreprises se traduisent par une perte de 36 600 emplois sur la période. Parallèlement, dans le Grand Est comme en France, les ressources de main-d'œuvre disponibles s'accroissent. En 2012, la région compte 30 500 actifs résidant sur le territoire de plus qu'en 2007. Cet accroissement résulte d'une plus forte propension des seniors à demeurer en activité, en lien avec l'allongement des durées de cotisations pour la retraite. Les femmes sont également de plus en plus nombreuses à s'insérer dans la vie active, se rapprochant toujours plus de la situation des hommes. Ces deux phénomènes sociétaux font plus que compenser les tendances démographiques, qui conduisent à diminuer la population active. Les générations entrant sur le marché du travail entre

2007 et 2012 sont en effet nettement moins nombreuses que celles qui en sortent, ces dernières correspondant aux premières générations particulièrement nombreuses du baby-boom.

Au total, la main-d'œuvre disponible localement excède les besoins locaux, ce qui se traduit par une progression du nombre de chômeurs de 56 800 personnes. Cette hausse du chômage ne correspond cependant pas complètement à l'écart entre la baisse de la demande et l'accroissement des ressources de main-d'œuvre.

Les migrations résidentielles et les déplacements domicile-travail répondent aux tensions sur les marchés locaux du travail

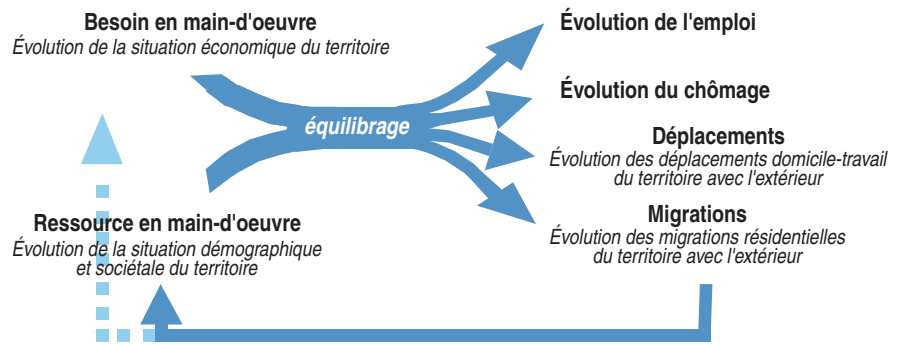
Les marchés locaux du travail ne sont pas étanches et réagissent aux besoins et aux disponibilités de main-d'œuvre

externe à la région. En 2007, 189 200 actifs résident dans le Grand Est et travaillent en dehors de la région, soit 8,2 % d'entre eux. Symétriquement, 34 900 emplois sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur, représentant 1,6 % de l'emploi régional. Ces échanges ne sont pas freinés par la crise économique et s'accroissent entre 2007 et 2012. L'attrait de la demande externe sur les actifs du Grand Est est plus fort que celui de l'économie régionale sur les résidents extérieurs. Le surplus de main-d'œuvre disponible qui n'est pas employé localement, ni au chômage, est ainsi absorbé par la demande extérieure à la région (10 300 personnes).

À côté de ces mécanismes du « marché du travail », les déséquilibres entre besoins et ressources en main-d'œuvre peuvent avoir des répercussions sur la situation démographique du territoire. Entre 2007 et 2012, les actifs ayant quitté

la région pour s'installer ailleurs sont plus nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse. Sans ces départs, l'augmentation du nombre d'actifs aurait été de 76 300 au lieu de 30 500. Une partie du manque d'attractivité du Grand Est est d'ordre sociétal, liée notamment aux phénomènes d'héliotropisme et d'haliotropisme (attirance pour les zones les plus ensoleillées ou littorales). La situation économique moins favorable du Grand Est - deuxième région ayant perdu le plus d'emplois après la Bourgogne-Franche-Comté entre 2007 et 2012 - est aussi déterminante. Non content de réduire le volume de la population active, ce manque d'attractivité dégrade également les besoins en main-d'œuvre (figure 1). « Si l'emploi attire les migrants, l'effet inverse est également à l'œuvre. Les migrants, par leur pouvoir d'achat, entretiennent la demande adressée aux entreprises de la région où ils s'installent, d'où un effet bénéfique sur la région. Il y a là un cercle vertueux pour les régions réceptrices, cercle vertueux qui, bien entendu, se transforme en cercle vicieux pour les régions d'émigration. » (L.Descours, A. Jacquot, *Économie et statistique* n° 253, avril 1992).

1 Emploi, chômage, déplacements et migrations concourent à l'équilibrage des besoins et des ressources en main-d'œuvre



Lecture : l'équilibre entre l'évolution des besoins en main-d'œuvre des entreprises d'un territoire et celle des ressources proposées par ses habitants s'effectue à travers les évolutions conjointes de l'emploi, du chômage, des déplacements et des migrations. Les migrations résidentielles ont une incidence sur l'évolution démographique du territoire, et donc sur les ressources de population active. Elles influent également de manière indirecte sur les besoins en main-d'œuvre du territoire, une part de l'activité économique du territoire servant à répondre aux besoins de la population résidente.
Source : Insee.

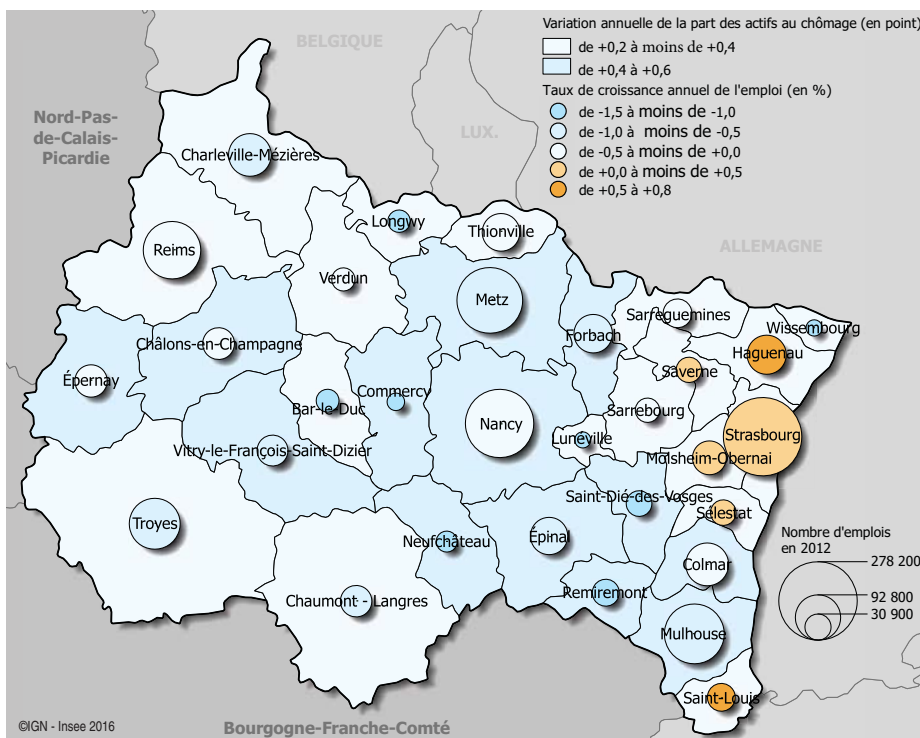
Pas de relation directe entre évolution de l'emploi et évolution du chômage

Le ralentissement de l'activité consécutif à la crise n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional. Les territoires les plus spécialisés dans les industries lourdes, notamment en métallurgie et en construction automobile, sont les plus affectés par la

baisse de la demande mondiale et les recompositions du tissu productif en termes de gains de productivité et de tertiarisation. Entre 2007 et 2012, les pertes d'emplois sont très marquées, deux fois plus fortes qu'en moyenne régionale, dans les zones d'emplois (définitions) de Charleville-Mézières, de Metz, de Forbach ou encore de Mulhouse (figure 2) ; elles sont même trois à cinq fois plus fortes dans les zones d'emploi les moins densément peuplées de Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges. La situation est plus favorable dans les territoires plus denses des grandes agglomérations de la région ou à moindre spécialisation industrielle. En particulier, les zones d'emploi de Strasbourg et de ses environs sont les seules avec celle de Saint-Louis à connaître une progression de l'emploi sur la période. Si les besoins en main-d'œuvre sont relativement hétérogènes suivant les territoires, les ressources progressent de manière similaire dans toutes les zones d'emploi du Grand Est, résultant de tendances principalement nationales (renouvellement des générations, réforme des retraites). Pour autant, les différences d'évolution entre besoins et ressources en main-d'œuvre ne se retrouvent pas dans la progression du chômage des territoires. La part des actifs au chômage augmente de 0,2 à 0,6 point par an entre 2007 et 2012 quelle que soit la zone d'emploi : Bar-le-Duc, Wissembourg et Charleville-Mézières sont les trois zones où le chômage augmente le moins alors que l'emploi y diminue plus fortement qu'au niveau régional. Châlons-en-Champagne et Colmar font partie des territoires où le chômage progresse le plus quand bien même la situation de l'emploi y est plus favorable que dans l'ensemble du Grand Est. L'influence des déplacements et des migrations est ainsi encore plus grande dans les équilibres infrarégionaux du marché du travail.

2 De plus fortes variations de l'emploi que du chômage au sein du Grand Est

Évolution de l'emploi et variation de la part des actifs au chômage dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : dans la zone d'emploi de Reims, le nombre d'emplois au lieu de travail a diminué de 2 300 entre 2007 et 2012, soit -0,3 % par an en moyenne. Sur la même période, le nombre d'actifs au chômage a augmenté de manière similaire : 3 300, soit une hausse de 0,4 point de la part des actifs au chômage résidant sur le territoire. Dans la zone d'emploi de Strasbourg, si l'évolution de l'emploi (en augmentation de 0,2 % par an) est très différente de celle de Reims, les évolutions du taux de chômage sont proches de +0,4 point. Une partie de la demande locale strasbourgeoise est en effet comblée par de la main-d'œuvre provenant des zones environnantes. Le nombre d'actifs résidant dans ces dernières et allant travailler dans la zone d'emploi de Strasbourg a fortement augmenté par rapport à ceux effectuant le mouvement inverse entre 2007 et 2012, ce qui n'est pas le cas pour la zone d'emploi de Reims.
Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012.

Un rôle régulateur des grandes agglomérations au sein des systèmes urbains

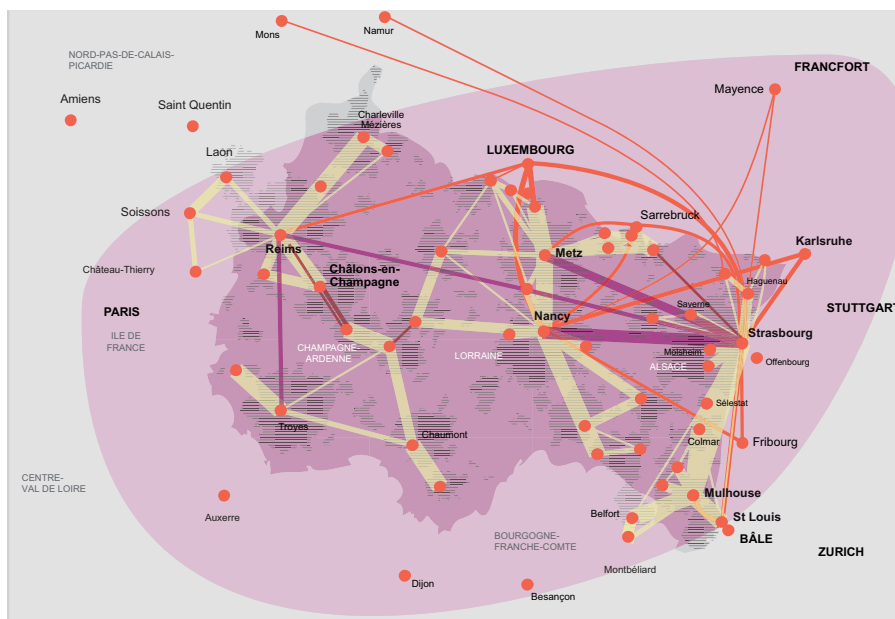
Les déplacements et les migrations qui concourent à l'ajustement entre besoins et ressources en main-d'œuvre dans les zones d'emploi se réalisent majoritairement entre territoires voisins. Ces flux s'organisent en réseaux d'échanges privilégiés, les systèmes urbains, liant une ou plusieurs centralités à leurs alentours. Quatre systèmes urbains coexistent dans le Grand Est (figure 3) : sur les axes Metz-Nancy et Strasbourg-Mulhouse ainsi qu'autour de Reims et de Troyes. Ils s'inscrivent principalement dans les délimitations des anciennes régions, à l'exception de la zone d'emploi lorraine de Sarrebourg, plus liée au système Strasbourg-Mulhouse. Les zones d'emploi des grandes agglomérations polarisent les flux d'échanges. En 2012, les actifs occupés du Grand Est sont 120 900 à se déplacer quotidiennement dans les zones d'emploi des grandes agglomérations depuis les territoires alentours et 81 400 à effectuer le chemin inverse ; l'ensemble de ces mouvements représente au total près d'un emploi du Grand Est sur dix. Entre 2007 et 2012, 49 700 actifs migrent des pôles pour habiter dans les zones d'emploi périphériques et 44 100 s'installent dans les pôles depuis ces zones. Dans l'ensemble, 3,6 % de la population active de la région est concernée par ces mouvements résidentiels entre zones d'emploi.

Les zones d'emploi des grandes agglomérations jouent un rôle régulateur au sein de leur système urbain. De deux à vingt fois plus grandes que les autres zones d'emploi, elles peuvent absorber un surplus de demande ou à l'inverse répondre à un surcroît de ressource en main-d'œuvre des territoires alentours sans que leur propre situation en termes d'emploi et de chômage n'en soit trop affectée. Elles présentent également la particularité de contribuer fortement à l'augmentation des ressources en main-d'œuvre de la région. Les populations de jeunes actifs tendent en effet à se regrouper dans les grandes agglomérations où sont concentrés les établissements d'enseignement supérieur. Certains jeunes actifs viennent cependant combler les besoins en main-d'œuvre extérieurs au Grand Est, notamment de l'Île-de-France : en 2008, 23 600 actifs d'Île-de-France résidaient dans une des grandes agglomérations du Grand Est cinq ans auparavant, contre 16 300 ayant fait le chemin inverse.

Metz-Nancy : un système moins polarisé, bénéficiant du dynamisme luxembourgeois

De par son organisation et sa position géographique, chacun des quatre systèmes

3 Systèmes urbains et liens transfrontaliers dans le Grand Est



ADEUS LES SYSTEMES URBAINS DE LA GRANDE REGION EST
 Synthèse d'indicateurs de liens diversifiés (migrations résidentielles, navettes domicile-travail, sièges établissement, co-publication scientifiques, liens résidence principales résidences secondaires...)
 Sources : Nadine CATTAN, géographie-cités / CNRS / ADEUS

● système urbain
 ● lien région Est entre systèmes (hors Paris)
 ● lien transfrontalier
 ■ aire urbaine

Source : Nadine Cattan, géographie-cités / CNRS / ADEUS.

urbains du Grand Est présente des caractéristiques propres en matière d'équilibre du marché du travail (figure 4). En incluant les zones d'emploi environnantes, celui de l'axe Metz-Nancy est le plus important de la région, avec 839 000 emplois au 1^{er} janvier 2012. Au sein de ce réseau, toutes les zones d'emploi équilibrent en partie leurs besoins et ressources de main-d'œuvre par des migrations et des déplacements avec l'une des deux grandes agglomérations. L'ampleur de la contribution de ces mobilités à l'ajustement entre besoins et ressources de main-d'œuvre peut être estimée comme pouvant atteindre 0,4 point de croissance annuelle de l'emploi.

Ce système urbain se distingue par sa moindre polarisation, soit la concentration des mouvements migratoires et des déplacements domicile-travail vers les deux grandes agglomérations. Les marchés locaux du travail se sont en effet également équilibrés par le biais d'échanges ne concernant ni Metz, ni Nancy. Les plus importants relient au nord Forbach, Longwy, Sarreguemines et Thionville ; au sud Épinal, Neufchâteau et Saint-Dié-des-Vosges. Ces échanges peuvent concerner des zones d'emploi appartenant à d'autres systèmes urbains du Grand Est, comme ceux reliant Bar-le-Duc et Vitry-le-François ou Charleville-Mézières et Verdun.

Entre 2007 et 2012, les relations avec l'étranger, notamment le Luxembourg, n'ont cessé de croître. En 2012, 8,8 % des actifs résidant dans ce système urbain travaillent à l'étranger. Ils sont 8 400 de plus

en 2012 qu'en 2007, localisés principalement à proximité du Grand-Duché : Longwy (+ 1 900), Metz (+ 2 900) et Thionville (+ 4 400). Une partie de l'accroissement de la main-d'œuvre disponible du système est ainsi absorbée par la demande étrangère, participant à une moindre progression du chômage, malgré une diminution de l'emploi plus forte qu'au niveau régional (figure 4).

Strasbourg-Mulhouse : fortement métropolisé, avec une érosion du travail frontalier vers l'Allemagne

Deuxièmes en termes d'emplois (776 300), les zones d'emploi structurées autour du système Strasbourg-Mulhouse s'organisent en deux sous-systèmes distincts, l'un centré sur Strasbourg comprenant la plupart des zones d'emploi du Bas-Rhin, l'autre liant Colmar et Saint-Louis à Mulhouse. La zone d'emploi de Sélestat se distingue par un marché du travail équilibré grâce à de forts échanges avec chacun des deux sous-systèmes. De par sa masse et son attractivité, Strasbourg joue le rôle le plus important du Grand Est dans l'organisation des mobilités. L'ampleur de la contribution de ces mobilités à l'ajustement entre besoins et ressources en main-d'œuvre peut être estimée à 0,6 point de croissance annuelle de l'emploi. Des relations privilégiées entre territoires hors des principales centralités existent également au sein de ce système, mais sont plus faibles.

4 Un fonctionnement du marché du travail propre à chaque système urbain

Composantes de l'équilibrage du marché du travail dans les systèmes urbains du Grand Est entre 2007 et 2012

| | | Emploi | Population active (hors migrations résidentielles) | Chômage | Migrations résidentielles | Déplacements domicile-travail | Niveau de l'emploi au 1 ^{er} janvier 2012 |
|--|---|---------|--|---------|------------------------------|----------------------------------|---|
| Zones d'emploi structurées par le système urbain de l'axe Metz-Nancy ¹ | Évolution 2007-2012 (en nombre) | -22 300 | 32 200 | 24 200 | -20 300 | -10 000 | 839 000 |
| | <i>en point de croissance de l'emploi</i> | -0,5 | 0,8 | 0,6 | -0,5 | -0,2 | |
| Zones d'emploi structurées par le système urbain de l'axe Strasbourg-Mulhouse ² | Évolution 2007-2012 (en nombre) | 300 | 29 100 | 21 300 | -9 000 | 1 500 | 776 300 |
| | <i>en point de croissance de l'emploi</i> | 0,0 | 0,7 | 0,5 | -0,2 | 0,0 | |
| Zones d'emploi structurées par le système urbain autour de Reims ³ | Évolution 2007-2012 (en nombre) | -7 400 | 12 700 | 7 000 | -11 500 | -1 700 | 332 600 |
| | <i>en point de croissance de l'emploi</i> | -0,4 | 0,8 | 0,4 | -0,7 | -0,1 | |
| Zones d'emploi structurées par le système urbain autour de Troyes ⁴ | Évolution 2007-2012 (en nombre) | -7 200 | 2 400 | 4 300 | -5 100 | -100 | 212 400 |
| | <i>en point de croissance de l'emploi</i> | -0,7 | 0,2 | 0,4 | -0,5 | 0,0 | |
| Région Grand Est | Évolution 2007-2012 (en nombre) | -36 600 | 76 400 | 56 800 | -45 900 | -10 300 | 2 160 300 |
| | <i>en point de croissance de l'emploi</i> | -0,3 | 0,7 | 0,5 | -0,4 | -0,1 | |

¹ zones d'emploi de Bar-le-Duc, Commercy, Épinal, Forbach, Longwy, Lunéville, Metz, Nancy, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges, Sarreguemines, Thionville, Verdun

² zones d'emploi de Colmar, Haguenau, Molsheim-Obernai, Mulhouse, Saint-Louis, Sarrebourg, Saverne, Sélestat, Strasbourg, Wissembourg

³ zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Reims

⁴ zones d'emploi de Chaumont-Langres, Troyes, Vitry-le-François-Saint-Dizier

Lecture : le Grand Est perd 36 600 emplois entre 2007 et 2012, soit - 0,3 % en moyenne par an. Du seul fait des évolutions démographiques et comportementales, la population active de la région s'est accrue de 76 400 personnes, ce qui équivaut à + 0,7 point de croissance d'emploi. L'écart entre baisse des besoins et l'accroissement des ressources en main-d'œuvre se traduit par une hausse des actifs au chômage (+ 56 800), un excédent des départs sur les arrivés dans le Grand Est (- 45 900) et une dégradation du solde des déplacements domicile-travail (- 10 300) avec le reste du territoire français et l'étranger.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2012.

Comme pour Metz-Nancy, les échanges avec l'étranger occupent une place importante dans l'équilibrage du marché du travail du système Strasbourg-Mulhouse. En 2012, 6,7 % des actifs sont des travailleurs frontaliers, majoritairement en direction de l'Allemagne et, dans une moindre mesure, de la Suisse. Comme pour le Luxembourg, les travailleurs frontaliers vers la Suisse sont plus nombreux en 2012 qu'en 2007 (+ 1 900). A l'inverse, l'Allemagne en attire de moins en moins (- 2 600) : au total, le nombre de travailleurs vers les pays étrangers diminue.

Ainsi, la situation économique plus favorable du système – le niveau de l'emploi y demeure stable entre 2007 et 2012 – ne se retrouve pas sur le chômage, en augmentation de 21 300 personnes. La demande étrangère de main-d'œuvre, en baisse, ne vient pas combler la hausse des ressources de main-d'œuvre qui progressent à un rythme proche de celui de la région. Le système urbain Strasbourg-Mulhouse tend également à retenir davantage ses actifs en matière de migrations résidentielles par rapport aux autres systèmes du Grand Est. D'une part, sa situation économique plus favorable le rend plus attractif ; d'autre part, son positionnement à l'extrême est de la France le rend moins sensible aux effets d'attractivité résidentielle de l'Île-de-France.

Reims et Troyes : moins métropolisés et moins liés au travail frontalier

Les deux systèmes urbains champardennais apparaissent moins métropolisés (phénomène d'accroissement de la concentration et des mobilités de personnes, de biens d'informations et de capitaux) que leurs homologues Nancy-Metz et Strasbourg-Mulhouse. Les zones d'emploi structurées par ces systèmes urbains regroupent moins d'emplois que les deux autres systèmes, respectivement 332 600 pour celui de Reims et 212 400 pour celui de Troyes. Les échanges entre zones d'emploi qui permettent l'équilibre des marchés locaux du travail sont plus faibles. Entre 2007 et 2012, seuls les échanges entre les deux grandes agglomérations et les zones qui leur sont proches sont importants, tout en ne contribuant qu'à hauteur de 0,2 point de variation d'emploi de ces zones.

Ces deux systèmes urbains sont également plus tournés vers le reste du territoire français et beaucoup moins vers l'étranger. Dans le système rémois, la baisse de la demande et l'accroissement des ressources en main-d'œuvre sont légèrement plus fortes que sur l'ensemble de la région ; parallèlement, l'évolution du chômage est un peu plus faible. Cette situation s'équilibre par des départs importants d'actifs

(11 500). Ces derniers partent majoritairement vers d'autres régions du pays, dont un tiers vers les régions du nord de la France. Le réseau d'échanges privilégiés autour de Reims s'étend aux zones d'emploi de Château-Thierry, de Laon et de Soissons, situées en région Hauts-de-France.

Dans le système troyen, la situation de l'emploi est plus dégradée (- 7 200 emplois) que dans le Grand Est. Cette moindre demande de main-d'œuvre s'associe à une ressource progressant nettement moins qu'ailleurs. L'augmentation de la population active est ralentie par des départs à la retraite plus importants en Haute-Marne où la population est plus âgée. Elle l'est également du fait du rôle plus modeste de Troyes dans le renouvellement des jeunes actifs, en raison d'une offre d'enseignement supérieur moins développée que dans les autres grandes agglomérations. L'évolution du chômage (+ 4 300 chômeurs), plutôt contenue au regard de la baisse de l'emploi, est également liée à des départs d'actifs vers le reste du territoire français (- 5 100 actifs). ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise.

Définitions et méthodes

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage est une partition du territoire adaptée pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail.

La **polarisation** est l'influence exercée par un lieu central sur ses périphéries. Il s'agit dans cette étude de l'influence des zones d'emploi des centralités des systèmes urbains sur les zones d'emplois environnantes.

La **métropolisation** peut s'entendre comme un phénomène de concentration de richesses humaines et matérielles. Cette concentration des biens, des échanges et des personnes s'organise sur des aires très vastes, souvent discontinues. L'étalement sur des territoires de plus en plus étendus à travers l'habitat, le commerce, l'emploi, les loisirs, etc... représente une des caractéristiques de la métropolisation et s'accompagne d'une fragmentation des territoires urbains en activités spécifiques, favorisant l'émergence de réseaux de villes.

Les **dynamiques de population active** sont appréhendées selon deux approches :

- l'approche sociodémographique décomposée en trois facteurs : un effet démographique (évolution de la pyramide des âges modifiant le nombre d'actifs par l'arrivée de jeunes et le retrait des seniors), un effet comportemental (évolution des taux d'activité des 15-64 ans) et un effet de migrations résidentielles d'actifs. Chacun de ces effets est quantifié en maintenant les deux autres constants sur la période ;
- l'approche *marché du travail*, décomposée en trois facteurs : l'évolution de l'emploi, du chômage et des navettes domicile-travail.

Insee Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteurs en chef :

Jacques Marty
Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Challand C., Isel A., « Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie », *Insee Analyses ACAL* n° 6, mars 2016.
- Isel A., Khun C., « 160 000 travailleurs frontaliers en ACAL », *Insee Analyses ACAL* n° 3, février 2016.
- Berroir S., Cattan N., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., « Les systèmes urbains français », *Travaux en ligne* n° 10 de la Datar, 2012.
- Descours L., Jacquot A., « Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis 10 ans ? », *Économie et statistique* n° 253, avril 1992 p.15-27.



Insee
Mesurer pour comprendre